

Conditions de vente

LOURDES - Rosaire 2026

Dates : du 5 octobre 2026 au 11 octobre 2026

Itinéraire : Briançon - Gare SNCF □ Sanctuaire Notre Dame de Lourdes

Texte des conditions

CONDITIONS DE VENTE – PÈLERINAGE DU ROSAIRE 2026

1. Organisation

Le pèlerinage est organisé par le Service diocésain des Pèlerinages de Gap et d'Embrun.

Il participe au Pèlerinage National du Rosaire à Lourdes et permet aux participants de rejoindre les célébrations, conférences, processions et activités proposées durant cette rencontre.

2. Prestations comprises

Selon le forfait choisi, le prix comprend :

- le transport aller-retour ;
- l'hébergement ;
- la restauration ;
- les cotisations du Rosaire ;
- les assurances ;
- l'accompagnement pastoral ;
- les activités incluses au programme.

3. Hébergement

Les participants sont hébergés dans les établissements retenus par l'organisation, notamment les hôtels partenaires, l'Accueil Notre-Dame ou Beth Mariam selon les catégories de participants et les disponibilités.

La répartition des chambres est effectuée exclusivement par l'organisateur.

4. Participants malades ou fragiles

Les personnes accueillies à l'Accueil Notre-Dame peuvent être soumises à des conditions particulières liées à leur état de santé.

L'organisateur se réserve la possibilité de demander des informations complémentaires ou un dossier médical lorsque cela est nécessaire à la sécurité du participant.

5. Programme

Le programme détaillé du Rosaire est défini par les organisateurs nationaux.

Des adaptations peuvent intervenir jusqu'au départ ou pendant le séjour en fonction des contraintes pastorales, techniques ou sanitaires.

6. Inscription et paiement

L'inscription devient définitive après validation de l'organisateur et réception du règlement demandé.

Le solde doit être réglé avant le départ.

7. Annulation du participant

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

Les frais déjà engagés auprès des hébergeurs, transporteurs ou prestataires pourront être retenus.

8. Annulation ou modification du pèlerinage

L'organisateur se réserve la possibilité d'annuler ou de modifier le pèlerinage en cas de force majeure, de contraintes imposées par les autorités, de circonstances exceptionnelles ou d'un nombre insuffisant de participants.

9. Responsabilité

Chaque participant demeure responsable de ses effets personnels.

L'organisateur ne saurait être tenu responsable des pertes, vols ou détériorations d'objets personnels.

10. Données personnelles

Les informations recueillies sont utilisées exclusivement pour l'organisation du pèlerinage et dans le respect de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

11. Contact

Service diocésain des Pèlerinages de Gap et d'Embrun

Maison diocésaine

9 rue Capitaine de Bresson

05000 GAP

Tél. : 04 92 40 08 50

Courriel : pelerinages@diocesedegap.com